



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

126, de la Descente-des-Femmes

Sainte-Rose-du-Nord (Québec)

GOV 1T0

Tél. : 418-675-2250

Courriel : eric.emond@ste-roседunord.qc.ca



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a, lors de la séance du conseil tenue le 20 mars 2023, adopté le règlement 327-2023.

Ce règlement vient modifier le Règlement du plan d'urbanisme 248-2015 afin de tenir compte de l'adoption d'un règlement relatif à la démolition d'immeubles dans la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement sur le site web de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 2^e jour de mai 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Emond', written in a cursive style.

Eric Emond

Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le mercredi 2 mai 2023 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Eric Emond